Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Juin 1899. No. 30.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subsequente 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, 5 Rue Daunot à Alfortville, près Paris (Seine) qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Une Voix Reconnaissante
Proclame le "VIN MORIN CRESO-PHATES"
Comme un Remede Sans Rival

Encore une voix reconnaissante qui s'élève de la foule, se mêlant au concert de ces milliers de personnes guéries par le "VIN MORIN CRÉSO-PHATES."

Charlesbourg a été le théâtre de plusieurs guérisons extraordinaires opérées par ce "VIN MORIN" sans pareil, le seul capable de soulager et guérir.

Aujourd'hui c'est madame Georges Cloutier, de ce dernier endroit, qui nous raconte sa guérison.

Au commencement de l'automne dernier, dans les premiers jours humides et froids de novembre, je pris une forte attaque de grippe. De suite j'appelai notre médecin qui me recommanda de bien faire attention, que je souffrais d'une attaque de grippe.

J'avais une toux qui m'empêchait de travailler, m'ôtant tout goût de manger et ne me laissant aucun repos.

J'avais lu déjà tant de prodiges opérés par le "VIN MORIN CRESO-PHATES" que je résolus de l'essayer. J'en fis acheter une bouteille que je pris d'après les directions indiquées sur chacune d'elles, dès les premières doses, je fus grandement soulagée. Ce remède incomparable dans ses heureux effets, réussit à me guérir.

Ma toux et toutes mes douleurs disparurent sans retour. Avec l'appétit d'autrefois, était revenu le sommeil, paisible et réparateur.

Je n'avais jamais été mieux portante de ma vie.

Honneur au "VIN MORIN CRESO-PHATES."

Je me ferai un devoir de le recommander toute ma vie aux personnes souffrant de la grippe. Aucun remède sur la terre ne peut égaler la valeur de cette préparation scientifique.

Se méfier des imitations, elles sont ridicules et sans valeur.

Exiger notre marque commerciale, "M. C. P. W."

En Vente Partout

FLEURY
Invite ses amis et le public en général à acheter des Marchandises de grande valeur,

A TRES BAS PRIX.

Corps et Caleçons, 25c. chacun ; Corps et Caleçons en "Balbrigan, 50c. chacun ; Corps et Caleçons en Mérinos, 50c. chacun ; Corps et Caleçons, tout laine, $1.00 chacun.

Chemises en Flanellette, 25c. en montant. Chemises en Couleur, 50c en montant ; Chemises Blanches, 50c. en montant ; "Sweaters" pour jeunes garçons, 25c. en montant ; Casquettes pour jeunes garçons, 25c. en montant ; Habillements pour enfants, $3.00 en montant ; Pantalons pour enfants, 50c. en montant ; Pantalons tout laine, pour hommes, $1.00 en montant ; Chapeaux en paille pour enfants, 10c. en montant ; Chapeaux en paille pour hommes, 10c. en montant.

Cravates, 5c. en montant.

D. W. FLEURY,
Vis-à-vis l'Hôtel Brunswick. 564, RUE MAIN.
WINNIPEG.

CONTRE LA CONSTIPATION
et ses conséquences :
EMBARRAS GASTRIQUE — MIGRAINE
CONGESTIONS, etc.
PURGATIFS, DÉPURATIFS
ANTISEPTIQUES
EXIGER les VÉRITABLES
avec l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs
et le NOM du DOCTEUR FRANCK
1f50 la 1/2 Bte (50 grains); 3f la Bte (105 grains).
Notice dans chaque Boîte.
Paris, Phie LEROY, 9, Rue de Cléry ET TOUTES PHARMACIES.



VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

LE CHEMIN DE FER
NORTHERN PACIFIC
NORTHERN PACIFIC
SI VOUS PROJETEZ
DE FAIRE UN . . .
Voyage dans
Le Sud de la
Californie,
L'Est du Canada
Ou n'importe
Quelle direction
Sud, Est
ou Ouest,
Adressez-vous à votre
Agent le plus proche
Du Northern Pacific
Ou écrivez à
H. SWINFORD,
Agent Général, Winnipeg.
CHAS S FEE,
G. P. & T. A., St. Paul.
OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

LIBRAIRIE
ST-BONIFACE
RUE DUMOULIN.
B. KÉROACK,
(Successeur de M. A. Kéroack)
Venant de recevoir une forte importation d'Europe, continuera comme par le passé à vendre ; articles de fantaisie et de piété, effets classiques, cadres, images, tapisseries, encres françaises, papeterie, livres de toutes sortes, bronzes d'eglise, etc., etc., à des prix defiant toute competition.
Les ordres par la malle recevront une attention speciale. 1-7-98

Les Experts...
Louent beaucoup le sucre comme nourriture ; ils disent que ce n'est pas le sucre qui gâte les dents et l'estomac, mais l'acide des fruits qui parfois entrent dans la confection des bonbons ; les nègres, dans les pays qui produisent le sucre, sucent la canne à sucre constamment et ils ont des dents magnifiques.
W. J. BOYD
Confectionne les bonbons avec des sucres très purs et avec une garantie très sûre.

Servez-vous du
Nouveau Carrosse de
Denis Daoust.
M. DENIS DAOUST a récemment acheté la "Manitoba Livery Stable," 262, rue Garry. VOITURES A LOUER JOUR ET NUIT. Téléphone 141.

A. J. H. DUBUC.
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Teléphone, 334.

Théo. Bertrand,
AVOCAT ET NOTAIRE,
HOTEL -:- DE -:- VILLE,
SAINT-BONIFACE, - - MAN.

ALF. J. ANDREWS. I. PITBLADO.
JOSEPH BERNIER.
Andrews, Pitblado & Bernier,
AVOCATS.
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 363, rue Principale, Winnipeg.
Tel No. 427 B. de P. No. 1289.

Dr J. H. O. LAMBERT,
Gradué du Collège Victoria, de Montréal, et de l'Université de Manitoba ;
Médecin de la Maternité tenue par les Sœurs de la Miséricorde, 361, Broadway, Winnipeg.
Suit l'Hôpital de Saint-Boniface.
Heures de bureau : 8 à 9 h. a. m., 12 à 2 h. p. m., et 6 à 8 h. p. m. Téléphone 1245
Résidence : Rue Dumoulin, Saint-Boniface

J. A. SENECAL.
Entrepreneur-Architecte.
A construit les hôpitaux de St-Boniface et d'Edmonton, l'eglise de Ste-Anne, le couvent de St-Jean-Baptiste, une partie du couvent des SS. de Jesus-Marie, à Winnipeg, et construit actuellement le couvent de St-Boniface.
J. A. Senecal,
St-Boniface, - Manitoba.

"C'est vers l'an 1730," dit le Dr Ashe, "que fut fabriquée pour la première fois la bière Porter, à Londres." Ce nom fut donné au nouveau breuvage du nom des Stalwart Porter, les principaux consommateurs d'alors qui se ressentirent beaucoup des propriétés fortifiantes de cette bière.

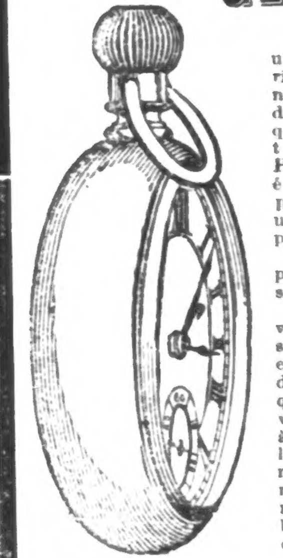
Les noms de Porter ou Biere orte sont synonymes. Nous désirons attirer votre attention sur cette bière faite de drèche pure (résidu de l'orge) et de houblon et très réconfortante pour les malades, à cause de sa saveur particulière.
Par ses qualités toniques, elle est agréable au palais blasé.
Cette bière donne l'appétit et régularise le système.
Bouteilles de toutes dimensions à partir d'une demi-pinte.

EDWARD L. DREWRY
Manufacturier et Importateur.
22-6.98 WINNIPEG.

Evitez . .
L'Appauvrissement
......Du Sang,
En prenant trois fois par jour un verre de . . .
VIN NATUREL EXTRA
De......
T. G. Bright & Co.
$1.25 le Gallon.
RICHARD & CIE.
Marchands de Vins,
Tel. 133. 365 RUE MAIN. WINNIPEG.



GRATIS



Nous donnons une magnifique clarinette à la personne qui vendra deux douzaines de paquets de nos "National Writing Pens" [plumes à écrire], à 10 c. par paquet contenant une douzaine de plumes
La meilleure plume à écrire qui soit sur le marché.
Envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous enverrons deux douzaines de paquets de plumes ; vendez ces plumes à vos amis à 10 c. le paquet, renvoyez-nous l'argent et nous vous adresserons, gratis, cette belle montre. Nous donnons aussi des violons, accordéons, anneaux d'or, etc.
Mentionnez ce journal quand vous écrirez.
The NATIONAL WATCH & JEWELRY CO
TORONTO:

FRAUDE SCANDALEUSE!

Procede inoui

Nous publions aujourd'hui, à titre de renseignements et pour l'amusement de nos lecteurs, deux petits articles parus dans le supplément (?) de "l'Echo de Manitoba" du 1 juin, et dus à la plume de M. A F. Martin. On jugera, en parcourant ces lignes, quel tendre amour ces "chers amis" ont les uns pour les autres. Nous aurions voulu donner cela la semaine dernière, mais l'espace nous manquait.

Plus de commentaires sont inutiles : qui lira verra !

L'article qui suit et intitulé "Une Manœuvre Malheureuse" avait été composé et les épreuves en avaient même été corrigées.

Nous devions donc croire qu'il serait inséré dans le présent No. Le lecteur peut s'imaginer de notre indignation lorsque nous nous aperçûmes que l'article en question avait été supprimé par notre prote.

Etant donné que celui-ci a admis avoir fait part de cet article à M. Bertrand ; et en vu du fait que M. S. A. D. Bertrand est "la seule personne" responsable de la nomination de M. Prud'homme—nomination qui a créé une indignation générale par notre province ; de plus étant connu que notre prote continue ses services sous l'administration de M. Bertrand à qui notre journal a été transporté—en vue de tous ces faits, disons-nous, il est permis de nous demander si ces deux hommes (Bertrand et le prote), n'étaient point de connivence pour commettre la fraude dont nous nous plaignons.

Si la loi peut atteindre un tel délit, le lecteur peut être assuré qu'elle sera appliquée dans toute sa rigueur.

Les faits relativement à la nomination de M. Prud'homme sont comme suit :

M. S. A. D. Bertrand a recommandé cette nomination au ministre de l'Intérieur, et demanda à celui-ci d'en télégraphier la nouvelle à M. Prud'homme. Le télégramme de M. Sifton à M. Prud'homme se lit comme suit : "You have "been recommended" and appointed.

Lorsque M. Sifton se rendit compte de l'impopularité de cet appointment (sic) et qu'il en demanda des explications à M. Bertrand, celui-ci se contenta de dénigrer M. Paradis qui avait été fortement appuyé par l'association libérale, et de faire croire que Sir Wilfrid Laurier était entièrement opposé à la nomination de M. Pacaud, insinuation qui doit être fausse, connaissant bien les bonnes dispositions de M. Laurier envers M. Pacaud.

Depuis son retour à Winnipeg, M. Bertrand a voulu faire retomber la faute commise sur les épaules de MM. Sifton et Laurier.

De là l'article qui suit et qui comme nous l'avons expliqué a été supprimé. A. F. M.

UNE MANŒUVRE MALHEUREUSE

Nous avons gardé le silence au sujet de la nomination de M. J. F. Prud'homme, comme secrétaire de la Commission des Scrips du Nord-Ouest, et notre intention était de conserver cette attitude malgré le juste mécontentement soulevé par cette nomination dans tout le parti libéral français au Manitoba

Nous estimons en effet que les questions de personne ou d'intérêt personnel ne méritent point de retenir l'attention d'un journal ; il a mieux à faire.

Malheureusement, nous ne pouvons laisser s'accréditer un bruit qui est en lui-même une manœuvre coupable.

Certaines personnes ont cru habile d'attribuer au Ministre de l'intérieur, l'hon M. Sifton, l'initiative de cette nomination, et ont cherché ainsi à faire retomber sur lui toute la responsabilité de ce choix.

Or, c'est une détestable manœuvre et les auteurs de cette rumeur sont à blâmer vertement.

Nous sommes autorisés à opposer à cette histoire un démenti formel : l'hon Ministre de l'intérieur n'a fait cette nomination que sur la présentation de qui de droit ; il ne saurait donc être rendu responsable pour un choix qu'il n'a pas fait.

En bonne justice, il faut rendre à César ce qui est à César.

Nous regrettons d'avoir été obligé de sortir de notre réserve, mais la faute en retombe toute entière sur ceux qui ont rendu nécessaire cette protestation.

FRANCISQUE SARCEY

Samedi, quand on l'a empêché de se lever pour rédiger son feuilleton hebdomadaire, le célèbre critique a dû se sentir sérieusement malade. Peut-être a-t-il eu la pensée de la mort prochaine, car Sarcey au lit pendant plusieurs jours, Sarcey n'écrivant pas, ce n'était plus Sarcey ; et un tel changement offrait sans doute, même à ses yeux, la signification d'un arrêt de mort. Généralement, les hommes robustes et actifs, adonnés à une longue et lourde besogne, ne la quittent que pour l'abandonner. On dirait qu'elle est leur vie, à la condition de n'être pas suspendue. Si l'élan entretenu durant vingt ou trente année subit une interruption, tous les ressorts éprouvent une secousse qui les détend. Alors il est trop tard pour les raidir de nouveau.

Solide et loborieux, Sarcey l'a été comme peu d'écrivains le sont à notre époque. En vieillissant, il augmentait sa tâche quotidienne. Trois articles par jour ! Il a soutenu cette allure avec aisance. Il devait avoir au physique comme au moral un fameux estomac.

D'autres avantages lui venaient de son tempérament équilibré qui, par principe et par goût, se contentait des prétentions moyennes. La recherche philosophique ou la recherche littéraire ne troubla guère cette homme de lettres. Il avait pour méthode le "sequere naturam ;" et puisque sa nature se trouvait bien d'observer la vie à travers le théâtre, il jugeait le monde d'après ce qu'on en voit à la scène. Certains esprits ont besoin de mille choses qu'ils font venir de loin ou qu'ils vont chercher péniblement ; pour eux la terre est trop petite et ils veulent savoir ce qui se passe dans les régions sidérales ; d'autres sont portés à d'insatiables exigences qui les empêchent de savourer aucune œuvre artistique, ancienne ou moderne ; l'amour excessif du vrai et du beau les rend parfaitement malheureux.

Sarcey n'a rien connu de telles angoisses. Les jambes, le ventre et la tête d'aplomb, il allait droit et résolu devant lui, dédaigneux de ce qui pouvait lui déplaire, tranquille à contempler les objets qui l'intéressaient. Sa décision et sa désinvolture entretenaient sa bonne humeur qui se sentait toujours à l'aise. Il aimait rire, et cette gaieté se traduisait bruyamment en accents de bonhomie puissante et de candeur audacieuse.

....

De l'Ecole normale où il fit partie de la fameuse "grande promotion," Sarcey sortit professeur breveté dans tous les genres. Il enseigna même la philosophie et s'en amusa beaucoup, pendant et après, car la philosophie était la chose qu'il avait oublié d'apprendre et qui lui convenait le moins. Il a raconté comment il improvisait ses leçons au hasard.

Le professorat n'était pas son affaire, c'est-à-dire le professorat officiel, administratif, hiérarchique ; car dans le feuilleton littéraire le critique professait avec passion, donnant aux auteurs des leçons qui souvent les exaspéraient. Comment une pièce doit être construite et avec quelle dose de réalité et de convention ; comment doivent être amenés l'effet principal, "la scène à faire," le dénouement, Sarcey le disait avec mes une infatigable fermeté, en terclairs, puisés dans le langage courant, mille fois dans le langage parlé.

Quand un drame ou une comédie l'avait ennuyé, il le disait à l'auteur, au directeur, aux acteurs, au public, bref à tout le monde sans que les colères ou les rancunes lui fissent modifier son arrêt. S'il changeait d'avis, c'était avec la même résolution et la même sincérité. D'abord la clarté, résultant de la logique, voilà ce qu'il lui fallait et ce qu'il exigeait sans crainte et sans pitié. La veille de la représentation, les auteurs se disaient avec épouvante : "Sarcey nous guette."

Et bientôt la censure au regard formidable
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux.

Il a régné ainsi trente ans sur les gens de théâtre, écrivains, acteurs, actrices ; sur un nombreux public aussi qui avait besoin de l'opinion de Sarcey. Professeurs en réalité, libre et très libre, mais plus écouté que bien d'autres. Il a refusé d'entrer à l'Académie : titre rare.

....

Il a créé un genre de conférences au théâtre. Il conférenciait aussi ailleurs. Quand parurent les premiers volumes de la correspondance de Louis Veuillot, il l'étudia en public, témoignant à notre maître une très vive admiration. Il conclut par ces mots : "...J'ai souvent reçu "des coups de Veuillot, mais ils "étaient si bien donnés ! J'aime "beaucoup Veuillot."

On dit qu'il était revenu, envers la religion, à des sentiments de profond respect. Plusieurs journaux rapportent même qu'il assistait mercredi à la première communion de son fils. N'avait-il pas une sœur religieuse ? Lorsque l'autre jour, à soixante-dix ans, l'infatigable écrivain laissa tomber la plume, il a peut-être songé enfin que le théâtre n'est pas tout en ce monde et que le monde lui-même a besoin d'une autre explication.

EUGÈNE TAVERNIER.

AU JAPON

Kokura-Buzen-Japon,
15 avril 1899.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais bien reconnaissant de vouloir bien donner à à cette pauvre lettre, une petite place dans les colonnes de votre journal. Je voudrais attirer l'attention de vos lecteurs catholiques sur une œuvre que j'entreprends au Japon.

Le Japonais, Monsieur le Directeur, possède, quand il est jeune, le germe de précieuses qualités intellectuelles et morales : intelligence vive et prompte, esprit curieux et investigateur, âme patriotique et religieuse, cœur naturellement bon et généreux.

Malheureusement ce germe est étouffé de bonne heure, ces qualités disparaissent très vite sous la pernicieuse influence de l'éducation sociale que reçoit le jeune homme.

Cette éducation, païenne à la famille, athée à l'école, éloigne pour toujours le jeune Japonais du chemin de la vertu et de la morale, et rend son cœur insensible à l'appel maternel de l'Eglise.

C'est là le plus grand obstacle à la conversion de ce beau peuple, le plus grand écueil contre lequel se brisent les efforts du missionnaire. Notre œuvre restera stérile, tant que la jeunesse Japonaise, la fleur et l'avenir de la nation, se fanera loin de nous sous le souffle empoisonné de l'éducation païenne.

Attirer vers nous cette belle jeunesse que j'aime avec passion, faire fructifier ses qualités naturelles sous la rosée quotidienne de l'éducation catholique, la convertir pour convertir par elle la nation toute entière, tel est, Monsieur le Directeur, le but de l'œuvre que j'ai entreprise.

Cette œuvre consiste à adopter, en plus grand nombre possible, des jeunes gens de quatorze à quinze ans, remarquables par l'intelligence et les qualités du cœur, et à les garder pendant cinq ans auprès de moi.

Par une longue et sérieuse étude de la Religion catholique, je les prépare au Saint Baptême, et je les excerce à la pratique des vertus chrétiennes.

Je leur fais suivre les cours réguliers des écoles de l'Etat, et des cours spéciaux de langues et de sciences contemporaines. J'en fais des chrétiens solides, des apôtres et des savants.

Puis au bout de ces cinq années, je les dirige, chacun suivant ses goûts et ses aptitudes, dans les diverses carrières officielles. Je les pousse le plus haut possible dans les hautes classes dirigeantes de la société, sur laquelle, nouveaux apôtres, ils répandent la douce influence du Catholicisme, et qu'ils entraînent à leur suite dans la voie de la civilisation chrétienne.

Puis, quand tous ces jeunes gens sont casés, j'en choisis d'autres et recommence pour ceux-ci ce que j'ai fait pour ceux-là, et ainsi de suite, jusqu'au jour où la mort viendra donner ma place à un autre.

Telle est, Monsieur, le Directeur l'œuvre pour laquelle j'ai pris la liberté de venir implorer le concours de votre journal.

J'ai l'espoir que, si vous étiez assez bon pour faire à cette lettre l'honneur de la publier dans vos colonnes, il se trouverait un certain nombre de vos lecteurs qui voudront par une anmône m'aider à réaliser cette œuvre, et contribuer ainsi à la conversion du Japon par la jeunesse. Peut-être même s'en trouvera-t-il qui voudront adopter un jeune homme Japonais, qui recevra au Baptême les noms que son bienfaiteur aura fixés.

L'adoption et l'entretien d'un jeune homme représentent une somme de soixante dollors par an, soit trois cents dollars pour les cinq années de formation complète.

Les aumônes me parviennent, soit en billets de banque sous pli recommandé, soit en mandats sur la poste de Tôkyô, soit en chèques sur une Banque de Nagasaki, à l'adresse suivante :

Père Claudius Ferrand, missionnaire apostolique à Kokura-Buzen-Japon, ou si l'on préfère Nagasaki-Japon.

Veuillez, Monsieur le Directeur, pardonner mon indiscrétion et agréer l'hommage de mon humble dévouement en N. S. J. C.

CLAUDIUS FERRAND,
Miss. Apost.

TROUPE NEILL A WINNIPEG

La compagnie Neill, la troupe dramatique la meilleure qui soit jamais venue à Winnipeg, vient de finir un engagement de neuf soirs au Winnipeg Theatre ; les galeries étaient bondées à chaque représentation, bien que la troupe fut à sa quatrième visite dans la ville.

Les Neill reviendront à Winnipeg pour deux semaines, le mois prochain, et commenceront à jouer, le lundi, 10 juillet, le même jour que l'ouverture de l'Exposition. Changement de pièce chaque soir de la 1ère semaine. Le programme est celui-ci : "A Batchelors, Romance" la grande comédie de Sol Russell, "Lord Chumly" l'œuvre de maître de E. H. Southerns "A Gilded Fool" ; grande comédie de Nat R. Goodwins "Butter flyes," la pièce de John C. Drews "The Senator," comédie de W. H. Crames "Nancy & Co" "The private Secretary" etc.

Cet engagement sera un grand avantage pour tous ceux qui visiteront Winnipeg lors de l'Exposition.

Revenus

Quel est le revenu de l'acheteur qui prend avantage de vos paiements partiels ?

Impossible de répondre à cette question—question bizarre—mais elle nous a été demandée. Le revenu n'a rien à faire avec notre système de paiements. Nous vendons aussi volontiers à l'homme qui gagne une piastre par jour, qui est honnête et qui croit honnêtement qu'il peut payer, qu'à celui qui gagne beaucoup plus que nous.

Nous pouvons satisfaire les deux.

Scott FURNITURE COMPANY
WINNIPEG.

ESSAYEZ LES
"Pilules Cardinales"
Du Dr Ed MORIN
Elles sont incomparables pour les femmes pâles, les jeunes filles sans énergie et toutes les personnes ayant besoin d'un Tonique supérieur. Se vend partout.

Ceux qui ont de la laine à faire carder, pour tricotage, peuvent s'adresser au moulin de Saint-Boniface, où M. Ryan sera heureux de recevoir ses anciens clients. 28-81

Le Manitoba.

Mercredi, 14 Juin 1899

AMENDE HONORABLE

Nous devons certainement, pour notre article du 31 mai, une amende honorable aux cœurs généreux qui, par la plume, par la parole et par l'action, cherchent, dans la province de Québec, à retenir pour nous les familles décidées ou songeant simplement à la quitter.

La "Vérité" prend prétexte de cet article pour leur tomber dessus.

Notre excuse auprès d'eux est que nous n'avons dit autre chose que la vérité et que nous n'avons fait qu'accomplir un devoir de notre état.

D'ailleurs, ils peuvent se dire qu'ils sont de compagnie avec nous. Nous avons notre tranche de ce plat, assez mal apprêté.

Si l'on veut bien s'en rappeller, le sens de notre article était que l'usage officiel de la langue française au Manitoba était prohibé ; que nous devions cette législation injuste et draconienne à M. Greenway ; que celui-ci avait encouru de ce fait notre légitime hostilité.

C'étaient la condamnation d'une mesure inique, la revendication ferme et loyale des droits d'un peuple, l'indication de son devoir au peuple lui-même, que c'est notre devoir d'éclairer.

Notre excellent confrère, le "Courrier du Canada," reproduisant cet article, l'accompagnait de de cette appréciation flatteuse :

LE MANITOBA continue de combattre avec calme et modération, mais avec courage et fermeté, pour la revendication des droits de la minorité et le respect de la constitution.

Or, pour la "Vérité," ce même article n'est que "jérémiades." Nous sommes des importuns. Pourtant, si nous manquions de remplir ce devoir, la feuille de Québec nous accuserait, comme cela lui est déjà échappé, de n'avoir pas de caractère.

Autrefois, au siècle passé, on trouvait aussi, en France, le Canada importun.

Le drapeau blanc était menacé. Un peu de secours peut le sauver, écrivait-on des plages du Saint Laurent aux palais qui bordaient la Seine.

Les secours ne vinrent pas à l'heure : une catastrophe s'en suivit.

La France le regrette aujourd'hui.

Elle rend justice à ceux qui s'immolèrent alors, et firent honneur au drapeau.

Au lendemain de la catastrophe, on crut que les quelques âmes françaises restées assises, et pleurant, à l'ombre de nos clochers et de nos forêts, allaient disparaitre

Un siècle plus tard cependant une corvette française, ancrée au port de Québec, était envahie par une population toute française, était inondée d'éloquence et de poésie françaises.

La langue avait survécu, elle avait triomphé malgré l'isolement, malgré les décrets portés pour l'étrangler.

Au Manitoba aussi des lois ont été faites pour empêcher l'épanouissement de cette fleur qu'on appelle la langue française ; ce sont des lois de persécution. C'est toujours le rêve de l'ancienne oligarchie militante qui se poursuit de vallons en vallons, d'étapes en étapes.

Nous l'avons dit souvent, ici, depuis dix ans; nous l'avons répété spécialement le 31 mai.

Mais, notons-le bien, nous parlions, le 31 mai, du but poursuivi par nos adversaires, des moyens auxquels ils ont recours pour nous rabaisser ; nous parlions des "lois existantes."

Nous n'avons pas dit que ces lois atteindraient leurs fins.

Nous avons, au contraire, fait entrevoir des résultats opposés, nous avons parlé des triomphes futurs.

M. l'abbé Gérin, se plaçant sur un autre terrain, a dit que la langue française était en sûreté au Manitoba.

Il a eu raison.

Il n'y a entre sa thèse et notre proposition aucune contradiction.

M. l'abbé Gérin a parlé des effets de ces lois. Il a exprimé qu'au point de vue social, elles n'étaient pas à craindre. Il a calculé sur la résistance inhérente à notre race, contre ces entreprises. Puisant dans l'histoire, dans son intelligence et dans son cœur les lumières que requiert l'étude de ces questions, il a affirmé sans hésitation que la population française du Manitoba saurait, comme les populations des bords du Saint-Laurent, sauver la langue de ses pères.

De cette confiance, qui est aussi, de sa part, un éloge et un appel à notre vaillance, nous voudrions le remercier en termes émus.

Oui, nous la sauverons, dans les plaines de l'Ouest, la langue française.

Nous aussi, nous croyons avec M. l'abbé Gérin, et nous affirmons que la langue française restera au Manitoba, en dépit de toutes les législations; elle se conservera par l'action du clergé et du peuple, par celle de nos institutions religieuses, par l'efficacité de l'organisation paroissiale, par la volonté et l'amour des familles, auxquelles doit revenir une large part du mérite de cette lutte Nous saluons au siècle prochain le triomphe, assuré à tout peuple qui veut vivre.

Mais quoi ! Parce que nous avons ces espérances, parce que ces convictions débordent de nos âmes, il nous sera interdit de dénoncer les entreprises de nos adversaires, sous peine d'être à notre tour dénoncés comme des importuns, des gens inintelligents !

De ce dernier compliment, nous voulons bien prendre notre part. Nous sentons notre infériorité. Si d'autres voulaient se charger de la besogne, bien volontiers nous cèderions la place ! Mais en attendant, nous sommes au poste, et devons faire acte de bonne volonté.

Cependant notre humilité ne pas jusqu'à croire que cette besogne est mieux faite par la "Vérité." Car, si quelque chose doit "ruiner notre cause" et lui "enlever les sympathies de la Province de Québec," ce n'est pas tant notre langage que celui de la "Vérité," toujours en guerre contre nous, faisant flèche de tous bois pour nous atteindre et nous blesser.

Non, nous ne croyons pas que les sympathies de la province de Québec nous manquent à ce point.

Et, mon Dieu, si la "Vérité" parvenait à nous aliéner celles de ses contemporains, nous persisterions dans notre lutte, car de même que la France d'aujourd'hui rend hommage aux soldats qui surent tirer l'épée pour elle sur les plaines d'Abraham, de même nous avons confiance que la postérité rendra justice à la minorité manitobaine.

Pour nous résumer, il y a deux choses:

Il y a, d'une part, les lois d'ostracisme portées contre notre langue. Nous dénonçons ces lois et les desseins de ceux qui les ont décrétées.

D'autre part, il y a les raisons sociales, nos aptitudes de race à résister aux empiètements, qui nous permettent d'affirmer qu'ici comme dans la province de Québec, la langue française est en sûreté, c'est-à-dire, que la vaillance des groupes français au Manitoba et au Nord-Ouest, saura déjouer les complots tramés contre eux.

Il n'y a pas de contradiction dans ces propositions. C'est la même thèse, prise à deux points de vue différents; de l'un, nous crions sus à l'ennemi; de l'autre, les yeux fixés sur les pages brillantes de notre histoire, nous clamons avec M. l'abbé Gérin nos triomphes futurs.

FAIT ÉVIDENT

Le *BAUME RHUMAL* est la panacée des familles.

En vente chez Martin, Bole & Wynne Co., pharmaciens en gros, Winnipeg.

LA CELEBRATION NATIONALE A SAINT-JEAN-BAPTISTE

On nous informe que l'Hon, M. Thomas Chapais, M. J. G. H. Bergeron, de Québec, et M. Evanturel, d'Ontafio, ont été invités à rehausser par leur présence la grande célébration nationale du 27 juin, à Saint-Jean-Baptiste.

Nous serions tous heureux de voir et d'entendre ces distin ués gués compatriotes, qui nous ont toujours porté tant d'in érêt, dont le patriotisme est s bien inspiré et dont l'éloquence est connue et admirée de tcus les Canadiens-français du pays.

INVENTION.

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'ils pourront bientôt bénéficier d'une invention des plus pratiques, tant par la sûreté que par l'économie de son emploi.

Il s'agit d'un Avertisseur Instantané Automatique d'Incendie.

Ce nouvel appareil, d'une sensibilité surprenante, permettra à chacun de connaitre immédiatement qu'il y a dans sa maison le plus petit commencement de conflagration, et la sonnerie d'alarme ne s'arrêtera qu'au moment où le foyer sera découvert.

Grâce à l'amabilité de l'inventeur, M. Jehan de Froment, Juge de Paix à N. D. de Lourdes, Man., qui a bien voulu faire des expériences en notre présence, nous avons pu constater par nous-même l'utilité et l'importance de cette découverte, destinée à assurer la plus parfaite sécurité contre tout danger d'incendie, à tous ceux chez qui l'appareil sera posé.

L'appareil est d'une simplicité rudimentaire. Tout le monde pourra dans la majorité des cas en assurer soi-même le parfait fonctionnement.

Des conducteurs pyroxylènes, rattachés à une sonnerie électrique, sont répandus par toute la maison.

Le feu, en prenant à quelqu'endroit que ce soit, trouve toujours à une très petite distance de lui un de ces conducteurs, qui s'enflamme et, plus rapidement que l'explosion de la foudre, va faire opérer l'appareil de contact qui ferme le circuit et vous indique l'endroit précis où est le commencement d'incendie. L'on est ainsi prévenu avant que le feu ait réussi à prendre beaucoup d'extension.

Quant aux conducteurs euxmêmes, ils ne peuvent augmenter l'incendie.

Le pyroxylène, fabriqué avec de l'acide nitrique concentré n'enflamme pas la poudre à fusil qu'il traverse ; à plus forte raison il n'enflamme pas le bois ou l'étoffe sur lequel il est tendu.

M. de Froment donnera, dans le cours de la semaine prochaine, chez M. C. A. Gareau, à Winnipeg, des expériences publiques, où chacun est convié à présenter toutes objections qu'il pourra trouver au fonctionnement de l'appareil.

L'inventeur est déjà protégé conformément à la loi sur les brevets.

LA BANQUE DOMINION

Parmi les banques à fonds social les plus solides et les plus prospères de la province d'Ontario, il faut compter au premier rang la banque Dominion qui a, récemment, ouvert une autre succursale dans la partie nord de Winnipeg. Cette banque a un capital de $1,500,000 et un fonds de réserve égal à son capital, de sorte que les actionnaires ont virtuellement $3,000,000 leur appartenant en propre, employés aux opérations de la banque.

A la dernière assemblée générale tenue à Toronto, le 31 mai dernier et dont on trouvera le compte rendu dans une autre colonne, les directeurs ont fait un rapport on ne peut plus satisfaisant. Les bénéfices nets de l'année sont de $205,396, soit 13⅔ p. c. sur le capital. La banque Dominion a la bonne habitude de payer ses dividendes par trimestres, quatre fois par année, ce qui est un avantage très apprécié par les actionnaires. Et, mieux que cela encore, les actionnaires reçoivent 12 p. c. de dividende; 3 p. c. tous les trois mois. De plus en plus fort: la banque a ajouté encore, cette année, un bonus de 1 p. c.; ce qui fait que les actionnaires ont reçu cette année 13 p. c. sur la valeur au pair de leurs actions. Ces chiffres parlent plus éloquemment que nous ne pourrions le faire dans un long article.

CONVENTION CONSERVATRICE:

Les conservateurs du Manitoba tiendront une grande convention, à la fin de juin, à Winnipeg. L'Hon Hugh Macdonald fera ensuite le tour de la province.

Les nouvelles qui arrivent de partout indiquent la chute éclatante du gouvernement Greenway aux prochaines élections.

Notes Diverses

L'hon. G. A. Nantel vient de fonder un nouveau journal, "La Semaine," en remplacement du "Monde Canadien" qui disparaît. Longue vie et prospérité au nouveau confrère.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Les élèves de la Congrégation de Notre Dame des Saints Anges, ont eu, hier, leur pèlerinage annuel organisé par leur dévoué directeur, le R. P. Lebel, accompagné du P. Bourque, assistant-directeur, et du P. Vandandaigue, maître de chapelle. Le sanctuaire de la T. S. Vierge à St-Norbert fut le but de leur voyage, et Mgr Ritchot les y reçut avec son hospitalité accoutumée.

La piété des enfants et leur bonne tenue en défilant dans les rues du village, avec leur magnifique bannière qu'ils déployaient pour la première fois, ont produit une vive impression d'édification.

Après la Sainte Messe, pendant laquelle le R. P. Augustin, Trappiste, a fait une touchante allocution qui restera longtemps gravée dans le cœur de ses auditeurs, les petits pèlerins visitèrent le monastère et le magnifique établissement agricole des RR. PP. Trappistes. En sortant du réfectoire, où le maigre repas de la communauté était déjà servi, un des enfants disait : "Il est bien sûr que ces Pères font leur purgatoire sur la terre."

Vers 5 heures, il y eut bénédiction solennelle du T. S. Sacrement dans l'église paroissiale.

En somme, la journée fut très heureuse et les enfants en garderont un bon souvenir

Les officiers de la Congrégation sont :

J. Moudor, Préfet ; É. Noël, 1er Assistant ; A. Laurendeau, 2nd Assistant ; A. Béliveau, Secrétaire-Trésorier ; F. Gentès, 1er Sacristain ; A. Beaupré, 2nd Sacristain ; A. Paré, Portier.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le Très Rev. M. Dugas à donné le sermon dimanche dernier à la cathédrale. C'était son premier sermon depuis son retour au milieu de nous. Il a salué ses nouveaux paroissiens par un discours plein de cœur et de tact. La grand'messe a été chantée par M l'abbé Messier. Au cours de son sermon, le Très R.M. Dugas a fait un éloge délicat et mérité du curé sortant de charge.

CE QU'IL VAUT

Tous ceux qui ont employé le *BAUME RHUMAL* vous diront ce qu'il vaut.

FEU M. DAVID JOYAL

Nous annonçons avec regret que M. David Joyal, de cette ville, est mort jeudi dernier, à sa résidence ; il avait été frappé d'apoplexie le luidi· Quoiqu'incapable de parler depuis l'attaque d'apoplexie, il a donné des signes évidents de connaissance et a reçu l'absolution et l'Extrême-Onction. Le défunt était membre du Tiers-Ordre, dont il a revêtu l'habit au tombeau. M. Joyal était petit-fils de la première Canadienne du Nord-Ouest, Madame Lajimonière Le regretté défunt était âgé de 61 ans ; il était fils de Madame Pétrin, de cette ville, et frère de MM. Jean-Baptiste et Joseph Joyal, quatres sœur lui survivent aussi. Veuf depuis cinp ans, il laisse huit enfant vivants.

Feu M. Joyal était venu de Sorel à Saint-Boniface, il y a 20 ans ; il excerçait le métier de cordonnier.

Ses funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale, au milieu d'une assistance considérable.

R. I. P.

Partout on fait l'éloge du "BROMA"

Le meilleur Tonique connue pour les maladies du sang et des nerfs. Faiblesse générale, Constipation, Boutons, Clous, Eczéma, Anémie, douleurs dans les régions du Foie, etc.

Le "BROMA" est encore un Tonique supérieur pour les femmes relevant de maladies, les jeunes filles faibles et énervées, les enfants rachitiques et sans vigueur.

Demandez-le à votre marchand de remèdes.

UNE PARTIE D'UN ASSORTIMENT DE NOUVEAUTES DE $200,000.00

Venant de chez DOULL & GIBSON, AU

Magasin Bleu

No. 434 RUE PRINCIPALE.

Enseigne Etoile Bleue — Toujours le Meilleur Marché. — Winnipeg.

Cet immense et élégant assortiment d'habillements tout faits a été mis en vente il y a quelques jours, à Montréal.

La mort d'un des membres de la raison commerciale a été la cause de cette liquidation forcée.

Cette vente est la plus grosse du genre qu'il y ait eu en Canada. Cet énorme stock de $200,000 a été vendu dans l'espace de trois jours. Tout est parti pour ce qui a été offert.

Notre acheteur était à la vente et a pris avantage de ce GRAND MARCHÉ,

Maintenant nous disons au public :—" C'est votre tour. Nous pouvons et voulons vous faire partager nos profits."



Venez et constatez si Nous Voulons les Affaires

Habillements en Tweed, Colorés Bruns, pour Hommes, valant $8.50, vendus pour	$ 3 50
Habillements en Tweed, brun foncé, pour Hommes, valant $9.00 et vendus pour	4 25
Habillements Fins, Tweed tout-laine, pour Hommes, valant $9.50, vendus pour	4 75
Habillements en Tweed, Fins Carreautés, pour Hommes, valant $10.50, vendus pour	5 25
Habillements en Tweed Noir Anglais, pour Hommes, valant $12.50, vendus pour	6 75
Habillements en Tweed, doublés avec Satin Gris Anglais, pour Hommes, valant $13.50, vendus pour	7 25
Habillements en Tweed, Belle Laine Fine, Carreautée, pour Hommes, valant $13.50, vendus pour	7 50
Habillements en Beau Tweed Ecossais Fin, avec Beaux Parements bien faits, pour Hommes, valant $18.50, vendus pour	$10 25
Habillements en Laine Grise de Prix, unie ou de couleur pour Hommes, valant $16.00 et $18 50, vendus pour	$ 9 95
Habillements faits de Très Belle Laine et du Meilleur Tweed Rosamond, pour Hommes, valant $22.50, vendus pour	$13 50
Habillements pour Jeunes Garçons, (trois morceaux), valant $4.50, vendus pour	$ 2 95
Habillements pour Jeunes Garçons (trois morceaux en carreauté gris) valant $4 75, vendus pour	$ 3 10
Habillements pour Jeunes Garçons, (trois morceaux, en drap fin, foncé) valant $5.25, vendus pour	$ 3 35
Habillements en Tweed, Drap Fin, de couleur, (trois morceaux). pour Jeunes Garçons, valant $5.50, vendus pour	$3 50
Habillements en Beau Tweed Ecossais, (trois morceaux) pour Jeunes Garçons, valant $6.00, vendus pour	3 75
Habillements en Tweed Tout-Laine, rayés, couleurs voyantes, pour Jeunes Garçons. valant $4.00, $4.50, $5.00 et $5.50, vendus pour	2 65
Habillements de Matelots, pour Jeunes Garçons, valant $1.00 et $1.50, vendus pour	70
Habillements " Kilt " pour Jeunes Garçons, valant $2.50 et $3.00, vendus pour	1 00
Habillements de Matelots, Très Jolis, pour Jeunes Garçons, valant $2.00 et $2.50, vendus pour	1 50
Habillements "Jersey" Bleu Marin, pour Jeunes Garçons, valant $3.00, $3.50 et $4.00, vendus pour	1 50
Habillements de Matelots en velours de la meilleure qualité, pour Jeunes Garçons, valant $6.00 et $6.50, vendus pour	3 25
Habillements " Eton " et " Fauntleroy " pour Jennes Garçons, valant $6.00 et $6.50, vendus pour	3 50

CULOTTES POUR GARÇONNETS ! CULOTTES POUR GARÇONNETS !

Un très grand Assortiment

PANTALONS POUR HOMMES ! PANTALONS POUR HOMMES ! PAR MILLIERS

IMPERMEABLES pour Hommes, avec ou sans collerettes,—toutes grandeurs, toutes couleurs, aux plus bas prix.

Ordres par la malle promptement exécutés.

Souvenez-vous de la VENTE DE LA SAISON au

MAGASIN BLEU Enseigne Etoile Bleue 434, Rue Principale.

A. CHEVRIER.

BANQUE DOMINION

Rapport de la vingt-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires

Tenue à la maison de Banque de l'institution, à Toronto, le mercredi, 31 Mai 1899

L'assemblée générale annuelle de la Banque Dominion a eu lieu à la maison de banque de l'institution, à Toronto, le mercredi, 31 mai 1899.

Parmi les personnes présentes on remarquait le col. Masson, MM. J. Alcorn, William Ince, Thomas Long, John Long, J. Risley, Wm Spry, William Ramsay, J. Lorne Campbell, W. R. Brock, A. E. Webb, E. Leadlay, M. Boulton, E. B. Osler, William Hendrie, John Stewart, Walter S. Lee, W. D. Matthews, Chas. Crockshutt, H. M. Pellatt, Wm Ross, A. W. Austin, Geo. W. Lewis, Thomas Walmsley, J. K. Niven, John, John Fletcher, John Bond, W. C. Harvey, Timothy Eaton, Dr T. F. Ross, C. D. Massey, W. C. Crowther, W. G. Cassels. R. D. Gamble et autres.

Il a été proposé par M. E. Leadlay, secondé par M. W. N. Matthews, que M. E. B. Osler prenne place au fauteuil et que M. R. D. Gamdle remplisse les fonctions de secrétaire.

MM. Walter S. Lee et W. G. Cassels ont été nommés scrutateurs.

Le secrétaire a lu le rapport des directeurs aux actionnaires et a soumis le compte-rendu annuel des affaires de la banque, qui se lit comme suit :

Aux actionnaires,

Les directeurs désirent présenter le compte-rendu suivant du résultat des affaires de la banque pour l'année finie le 29 avril 1899.

Compte des profits et pertes au 30 avril 1898		$ 32,388.05
Profits pour l'année finie le 20 avril 1899, déduction faite des frais d'administration, etc., et provision faite pour toutes les dettes mauvaises ou douteuses		205 326.09
		$2[illegible]7,714.14
Dividende 3 pour cent payé le 1er août 1899	$45,000.00	
Dividende 3 pour cent payé le 1er novembre 1899	45,000.00	
Dividende 3 pour cent payé le 1er février 1899	45,000.00	
Dividende 3 pour cent payable le 1er mai 1899	45,000.00	
Payé par la banque	15,000.00	
		$195,000.00
Reste des profits et pertes reportés		$42,714.14

Deux nouvelles succursales de la banque ont été ouvertes durant l'année dernière, une dans la partie nord de la ville de Winnipeg et l'autre dans le village de Huntsville.

En conséquence de l'augmentation rapide des affaires à la succursale de Winnipeg, il a été trouvé nécessaire d'avoir des locaux plus commodes. Pour cette raison, la banque a acquis un terrain dans la partie sud-ouest, au coin des rues Main et McDermott, sur lequel une bâtisse convenable est en érection.

Toutes les succursales et les agences de la banque ont été inspectées durant les derniers douze mois.

FRANK SMITH.
Président.

M. E. B. Osler proposa, secondé par M. D. W. Matthews, que le rapport soit accepté. Adopté.

Proposé par M. T. Eaton, secondé par le Dr Smith, que les remerciements de l'assemblée soient offerts au président, au vice-président et aux directeurs pour leurs services durant l'année expirée. Adopté.

Proposé par M. Geo. W. Lewis, secondé par M. John Scott, que les remerciements de cette assemblée soient offerts au gérant général, aux gérants et agents, inspecteurs et autres officiers de la banque pour la manière efficace avec laquelle ils ont rempli respectivement leurs devoirs.

Il a été proposé par M. John Stewart, secondé par M. Thomas Walmsley, et résolu que le scrutin soit maintenant ouvert pour l'élection de sept directeurs, et que le dit scrutin soit fermé à 2 heures de l'après-midi, ou aussitôt que, avant cette heure, cinq minutes se passeront sans qu'aucun vote soit donné; et que les scrutateurs, à la fermeture du scrutin, remettent au président un certificat du résultat de celui-ci.

M. Charles Cockshutt a proposé, secondé par M. John-Bond, et il a été

Résolu que cette assemblée accorde ses remerciements à M. E. B. Osler, pour l'habileté dont il a fait preuve comme président.

Les scrutateurs ont déclaré les messieurs suivants dûment élus directeurs pour l'année courante: MM. A. W. Austin, W. R. Brock, W. Ince, E. Leadley, Wilmot D. Matthews, E. B. Osler et sir Frank Smith.

A une assemblée subséquente des directeurs, sir Frank Smith a été élu président et M. E. B. Osler vice-président pour le terme courant.

Rapport général.
Passif.

Fonds capital payé	$ 1,500,000 00	
Fonds de reserve	1,500,000,00	
Reste des profits reporté	42,714.14	
Dividende No 66, payable 1er mai	45,000.00	
Anciens dividendes non réclamés	205 50	
Reservees pour intérêts et échanges	141,348.42	
Déduction sur billets escomptés	47,283.15	
	$ 3,276,551.21	
Notes en circulation	1,329,038 00	
Dépôts payables sur demande	4,495,018.06	
Dépôts payables après avis	10,799,024.80	
Reste dû aux agents de Londres	56,977.76	
	$19,956,529.83	

PASSIF.

Espèces	$ 707,675.15
Billets du gouvernement du Dominion à demande	1,115,254.00
Depôt du gouvernement du Dominion pour garantir les billets en circulation	75,000.00
Notes et chèques d'autres banques	458,453,58
Reste dû par d'autres banques du Canada	114,120.01
Reste dû par d'autres banques des Etats-Unis	546,739.65
Garanties du gouvernement provincial	426,464 73
Obligations municipales et autres	2,388,448.02
	$ 6,002,105.14
Billets escomptés et courants (y compris prêts à demande)	13,534,891.95
Dettes en souffrance (pertes possibles comptées)	27,324.87
Immeubles	
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque	5,571.19
Locaux de la banque	321,940.74
Autre actif non compris sous les titres ci-dessus	10,745.70
	$19 956,529.83

R. D. GAMBLE,
Gérant Général.

Banque Dominion. Toronto, 29 avril 1899.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-ADOLPHE

Nous avons eu le plaisir de visiter, dimanche dernier, la paroisse de St-Adolphe, où un comité conservateur a été formé.

Voici les noms des officiers :

Président, M. Pierre Delorme.
Vice-Président, M. Louis Leblanc.
Trésorier, M. Albert Delorme.
Secrétaire-Archiviste, M. Urbain Delorme.
Secrétaire-Correspondant, M. Magloire Côté.

St-Adolphe est maintenant sous la direction de M. l'abbé F. Turcotte.

Il faut y aller soi-même pour bien se rendre compte du dévouement du curé et des progrès de la paroisse.

Tout le monde a l'air heureux et plein de confiance dans l'avenir. Les alentours de l'église et du presbytère sont d'une propreté extraordinaire et donnent au village un cachet d'aisance remarquable.

Plus de cent arbres ont été plantés cette année autour de l'église et du presbytère, les clôtures sont tenues avec ordre et symétrie.

Plusieurs maisons bien peinturées donnent au visiteur une impression des plus favorables et parlent beaucoup en faveur des habitants de St-Adolphe, qui feront de leur paroisse d'ici à quelques années, et en suivant la même voie, l'une des plus florissantes et des plus prospères du Manitoba.

SAINT-LAURENT

L'association St-Joseph de St-Laurent ont tenu son assemblée annuelle et a choisi le 5 juillet prochain pour le jour de leur fête annuelle. Les officiers pour l'année courante sont: Président, M. Michel Chartrand; 1er Vice Président, M. Patrice Chartrand ; Secrétaire, M. Joseph Hamelin ; Trésorier, M. Nap. Chartrand. Membres du comité de régie : MM. H. Chartrand, A. Coutu, J. Guiboche, M. Ducharme, E. Guiboche, et J. Lavallée. La Société doit se procurer le concours d'une fanfare pour le jour de cette fête et s'engage à donner une très amusante journée à tous ceux qui voudront bien y assiter.

POUR L'ENFANT

L'enfant qui tousse prendra du *BAUME RHUMAL* et sera gueri.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Il y a eu régates, samedi après-midi, sur la Rivière Rouge.

—Des réparations viennent d'être faites au bureau de poste à Winnipeg.

—M. Greenway vient de faire planter 8000 arbres sur sa ferme de Crystal City.

—Distribution solennelle des prix, mardi soir, à 8 hrs, au collège de Saint-Boniface.

—Il sera fabriqué 1,000.000 lbs de fromage et un 1,000.000 lbs de beurre dans la province, cet été.

—La session provinciale va recommencer demain. Elle durera, dit-on, à peu près quinze jours.

—On annonce un grand nombre de visiteurs, pendant l'exposition provinciale.

—La majorité des immigrants arrivés dans la province au cours de la semaine dernière sont des Anglais.

—M. Dixon vient de transporter à Winnipeg la pharmacie qu'il tenait à Saint-Boniface.

—Il y a cette année dans la province 2,449,629 acres de terrains ensemencés.

—M. Thomas Gelley vient d'être nommé assistant au bureau d'immigration du commissaire McCreary.

—Un beau choix de chapeaux de paille et toile à des prix très réduits au Bazar, avenue Taché Saint-Boniface.

—Trois Polonais ont été frappés par la foudre avant-hier à Whitemouth. Ils sont sous les soins du Dr Ross.

—La parade dans les rues et les représentations données par les animaux dressés de Gentry Bros ont le plus grand succès à Winnipeg.

—Un individu, convaincu d'avoir volé un bicycle, à Winnipeg, vient d'être condamné à un an d'emprisonnement.

—Les universitaires du collège de Saint-Boniface ont fait leur pique-nique annuel à Saint-Norbert, mercredi dernier.

—M. Rufus Pope, M. P., pour Compton, P. Q., était de passage à Winnipeg samedi, en route pour la Colombie, où il a des intérêts dans les mines.

—On a commencé à paver de macadam la rue Lombard, à Winnipeg. Les travaux de pavage sur l'avenue du Portage sont poussés avec activité.

—M. A. F. Gault, de Montréal, vient de faire un voyage au Manitoba et a prédit que dans 10 ans Winnipeg aurait une population de 100,000 âmes.

—Un cadeau sera prochainement offert a Lady Taylor, comme marque du bon souvenir qu'elle laisse chez ceux qui l'on connue pendant son séjour à Winnipeg.

—L'association de l'orphelinat Saint-Joseph a décidé d'organiser une excursion à des Sainte-Anne-Chênes, au Dominion Day. L'association a fait des arrangements avec le Southeastern et les billets seront de $1.00. A plus tard les détails.

—L'essai public d'une nouvelle machine à combattre le feu sera fait, à 9 hrs p. m., vendredi prochain, à Saint-Boniface, au coin des avenues Provencher et Taché. Venez en foule voir cette étonnante invention. Cette essai sera fait sous les hospices de Son Honneur le maire de la ville.

—M. Ed. Guilbault désire informer ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir ses bicycles pour la saison. Les qualités suivantes vous sont offertes à des prix variant entre $30 et $75; conditions très faciles: "Remington," "Earl," "Ideal," et "Famous." Les mêmes avantages vous sont offerts sur les machines à coudre "Eldredge," qui sont de première qualité, marchant sur des "ball bearings." C'est la plus grande amélioration connue jusqu'à ce jour.

Perdu.

Chien "English Setter," blanc et noir, tache jaune au-dessus des yeux et sur le museau. Retournez au No. 766, rue Main, Winnipeg, et vous recevrez une récompense. Celui qui sera trouvé en possession du chien, après cet avis, sera poursuivi.

D. J. LALONDE.

Pour chapelets des RR. PP. Croisiers, Médailles et Petits Chapelets de St. Antoine, Timbres-poste oblitérés. Ecrivez à Agence de l'Ecole Apostolique d· Bethléem, No. 153 rue Shaw, Montréal, P. Q. 14-40

COMBINAISON

HABILLEMENTS POUR BICYCLISTES ET POUR LES TEMPS CHAUDS.

* * *

Pourquoi ne pas avoir un habillement convenable en même temps pour aller en bicycle et pour les temps chauds ?

Vous pouvez avoir une paire de pantalons avec la plupart de nos habillements de bicyclistes et avoir ainsi un habillement confortable pour tous les usages.

Ils sont élégants et faits de homespuns rares en diagonals gris naturels—en tweeds canadien pâle, léger, brun et olive de la meilleure qualité à l'épreuve de la poussière.

Culottes de bicyclistes, avec ou sans manchettes en drap box.

$8.00, $10.00 et $12.00 l'habillement.

Pantalons extra, $3.00, $4.00 et $5.00.

Livrés le jour de la commande.

Par la poste. Ecrivez pour avoir un Catalogue.

Votre argent remis si vous n'etes pas satisfait.

Semi-ready Wardrobe

Montreal
Toronto
Ottawa

342 Main Street
Winnipeg.

Eugene Richard
Manager.

GRANDE EXCURSION

—A—

ST-JEAN-BAPTISTE

MARDI, LE 27 JUIN 1899

A l'occasion de la Célébration de la Saint-Jean-Baptiste, notre

Fete Nationale

Demonstration Française Sans précédent dans l'histoire de notre province.

Sa Grandeur Mgr Langevin donnera le sermon de circonstance à la Grand'messe.

Courses de Chevaux, Courses en Bicyclettes, Courses à pied ; Concours de Baseball, etc., etc.

Grande Soiree Dramatique et Musicale

Le Départ du convoi aura lieu à 7½ heures du matin, de la gare du Northern Pacific ; Retour, à 10.30 du soir. Prix du passsage :

Aller et Retour, $1.25.

Billets en vente au "BAZAR," Saint-Boniface, et au bureau du N. B., à Winnipeg.

CANADIENS-FRANÇAIS, rendez-vous en foule à cette grande fete.

La Fanfare de l'Ecole Industrielle accompagnera les Excursionistes.

VIVE LA CANADIENNE !

AVANTAGES

SANS PRECEDENT

Au Magasin de Quincaillerie

ED. GUILBAULT,

Avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

Ferronneries, Ferblanteries, Poeles, Granit, Blanc Emaille, Papier a Batisses, Peintures, Huiles, Vernis, Harnais, Etc

Avantages particuliers aux constructeurs de bâtisses. Appareils et fournitures pour **Fromageries** et **Beurreries** à des prix défiant toute concurrence.

ED. GUILBAULT, St. Boniface, . . Man.

CIE DE LA BAIE D'HUDSON

Incorporee en 1670.

Chemises 'neglige' pour hommes

Elles sont très fraîches et confortables. Justement le vrai vêtement d'été. 65c. l'unité.

Chapeaux en toile pour hommes

Protégez votre tête contre la chaleur durant l'été. De là, peut-être, plus que de n'importe quelle autre précaution, dépend votre bien-être. Le chapeau de toile est ce qu'il y a de plus frais pour la tête. 25c., 35c., 50c., 60c., 75c. l'unité.

Etoffes 'moire noir'

Ces étoffes sont excessivement jolies, et font de magnifique robes ou chemisettes. Grande variété de patrons ; échantillons envoyés sur demandes. 25c. la verge.

Corsets d'ete

Souvent les dames trouvent le corset ordinaire trop chaud pour l'été. Nous avons un corset spécial "corset d'été" qui est très en vogue durant les mois d'été. Il est fait de gaze splendide d'apparence, et surtout frais et confortable à porter. Il est monté avec baleines d'acier comme les autres, et est certainement fashionable et de forme aussi élégante qu'on puisse le désirer. 75c.

MAGASINS

De la Cie de la Baie d'Hudson,

180-184, RUE MAIN.



Elles désirent avoir un Remède qui leur Rendra la

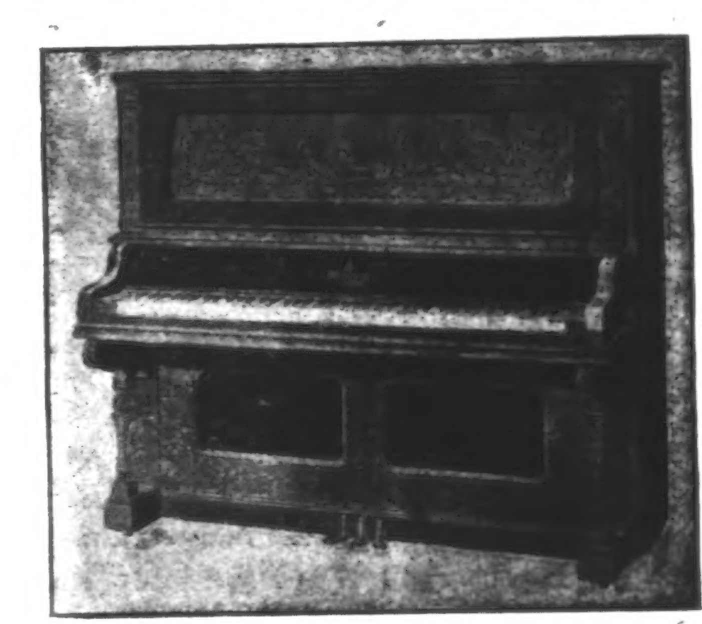
Santé.

La plupart des maladies qui affligent les jeunes femmes, ont pour cause la faiblesse ou l'altération du sang.

Il faut donc pour combattre efficacement une maladie, aller droit au but, en purifiant et en fortifiant le sang qui est la source même de la vie.

Le Vin St-Michel contient toutes les propriétés essentielles à un Tonique stimulant, ferrugineux, reconstituant et nutritif qui rendra la **Force**, la **Vigueur**, la **Santé** aux jeunes femmes pâles, faibles et amaigries.

Le Piano Morris.



I. A. Hôtel du Gouvernement, Ottawa, 27 Juillet 1896.

La Comtesse d'Aberdeen présente ses compliments aux manufacturiers et se plait à leur assurer que le Piano Morris lui a donné entiere satisfaction.

(RE STYLE 55)

VENDU PAR

Telephone 1050. **TURNER & CIE,** Coin des rues Portage et Garry WINNIPEG.

AVIS PUBLIC

Est ici donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Bonirace pour l'année 1899 a été aujourd'hui déposé à mon bureau, où il demeurera ouvert et sujet à l'examen pendant quatorze jours. Les personnes désirant se plaindre de ce rôle ou d'une partie d'icelui devront filer leurs plaintes à mon bureau dans les quatorze jours qui suivront le rapport du dit rôle, et le Conseil siègera comme Cour de Revision, lundi, le 26 juin prochain, à 7.30 p. m. à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface pour examiner le dit rôle et entendre toute plainte portée à son sujet.

THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

St-Boniface, 14 juin, 1899.

DR A. F. DAME.

Chirurgie et Electro-Therapie.

Bloc McIntyre, Chambre 220

Heures de bureau : 8 à 9 et de 11 à 12 A. M., de 1 à 6 et de 7 à 10 P.M.

Visites à l'Hôpital de St-Boniface de 9 à 11 hrs A.M. Tel. 99

Dr J. W. GOOD

DUNDEE BLOCK — WINNIPEG.

SPECIALITE—Yeux, Oreilles Nez et Gorge.

L'ALCOOLISME GUERI

INSTITUT

"*EVANS GOLD CURE*"

58, Rue Adelaide, Winnipeg.

Cure garantie et permanente ; plus de besoins ni de désirs d'aucun stimulant, ou morphine. On parle français.

Petits ...Pieds Jamais

Auparavant, on a vu pareille

VENTE

—DE—

Chaussures !

Imaginez-vous que nous vendons des chaussures avec boutons, pour dames, valant $3. $4, $5, $6 et $7. pour

$1.45.

Grandeurs: 2½, 3, ou 3½ points

Aussi un grand nombre de chaussures différentes de mêmes numéros et vendues à

MOITIE : PRIX.

oul iersSlégers ou pour bicycles, 312 paires — de toutes grandeurs—vendus en bloc.

Chaussures de $1.75 pour - 75c.
Chaussures de $2.00 pour $1 00
Chaussures de $2.50 pour $1.25

Nous en avons une quantité énorme.

T. FINKELSTEIN.

252 MAIN STREET, WINNIPEG

BY RAIL, Stage Ocean LAKE, WAGHORN'S GUIDE

COLLIN & FILS

(Successeur de H. L. Chabot)

No. 254, RUE MAIN,

WINNIPEG, MAN.

Groceries, Provisions,
Farine, Son, Gru,
Vaisselle.

A des prix **defiant** toute Compétition.

Nous achetons tous les produits de la ferme au plus haut prix du marché.

Au magasin de Saint-Boniface, vous trouverez :

Grain, Farine, Son, Gru,
Epiceries, Provisions, &c.

A TRÈS BAS PRIX.

GROS ET DÉTAIL.

L. J. COLLIN.

LA......

COUR A BOIS

DE

A. LEMAY,

A Saint-Boniface.

Est maintenant pourvue de tout ce qu'il faut pour construire une maison. Il vient de recevoir 5 chars de bois de construction de 1ère qualité : 1 char de bardeau de cèdre de la Colombie Portes, chassis, persiennes, etc , de toutes dimensions. Aussi :

Bois de Chauffage

Epinette rouge, Tremble sec, à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

N'oubliez pas que c'est la seule Cour a Bois tenue par un Canadien-Fran- a Winnipeg et St-Boniface. Je sollicite donc le Patronage de la Population Francaise.

Je rembourserai le prix du péage de pont aux personnes qui sont obligées de traverser pour acheter leur bois chez

ALPHONSE LEMAY.

UREAU COIN DES RUES PROVENCHER ET TACHE

VISITE DE L'INSPECTEUR

A l'ecole Muscowequan

Rapport au commissaire à Winnipeg, pour être adressé à Ottawa.

Monsieur—En vous adressant le rapport et l'état des finances de l'école de Muscowequan, N. W. T., j'ai le plaisir de vous dire que j'ai trouvé cette institution en très bon état.

Le soubassement est large et bien disposé pour l'aménagement des grains de semences et des provisions, à une extrémité se trouve une laiterie avec étagères pour le lait, le pain, les conserves, etc...

Le pain est excellent.

Il y a un puits et sa pompe dans le soubassement. Un nouveau four à cuire le pain a été installé au cours de l'année; il peut cuire 10 pains à la fois. Son nom est "The Reed Combinaison Bake Oven"; le bois ou le charbon sont employés. Il coûte, installé, $100.00. Il est placé dans une chambrette, à la cuisine, et est portatif. Le combustible ne coûte pas plus cher que celui d'un poêle ordinaire; c'est une amélioration sérieuse à la maison et une épargne sur le coût total du chauffage.

La cuisine était bien installée et en parfait ordre; plats et bassinets de toutes sortes, suspendus au murailles, étincelaient de propreté.

La salle à dîner, (réfectoire) est très agréable d'apparence, elle est fournie de trois longues tables pour les pensionnaires et d'une autre pour le personnel; tous prennent leurs repas à la même heure et un grand ordre regne; les repas sont servis chauds, apparemment en abondance pour tous.

Le dortoir des filles contient 17 lits de fer, mais il y à place pour 25. Le plafond est haut, les lits sent propres et commodes, chacun ayant, à part un sommier et matelas, une paillasse, des couvertures, draps, édre-oreiller. De larges bassins sont don et attachés au dortoir; aussi des bains portatifs.

Il y a une chambre de couture raisonnablement spacieuse.

Le dortoir des garçons contient aussi 17 lits, fournis comme ceux des filles—il y a une extrémité de ce dortoir une chambrette à l'usage du Frère en charge des enfants; place aussi pour 25 lits.

L'attique est bien disposé comme garde-robe. On y installera un réservoir pour l'eau.

Tout l'établissement était en parfait ordre et parfaite propreté; c'est un hommage à l'intelligence et au dévouement de la Révérende Sœur Supérieure et son personnel.

La ventilation de la maison est bonne.

Il y a un grand jardin, bien entretenu, sur le devant de la maison; des plantations d'arbres y ont été faites.

Une avenue d'environ 80 pds de largeur, avec clôture de chaque côté, conduit de l'école au chemin de Fort Qu'Appelle.

Les différentes chambres de la maison ont été plâtrées; les murs de la cuisine et de la salle à dîner ont aussi été peints et lambrissés. Le plancher de la salle à dîner est peint.

Les bâtisses accessoires sont en bon ordre et tout est bien net.

Il y a sur la propriété trois puits donnant de l'eau.

A LA CLASSE

Une après-midi a été consacrée à visiter les classes; il y a progrès marqué depuis la dernière inspection.

Les examens pour la lecture, l'épellation, la dictée, l'arithmétique l'explication de la lecture et mots, des le chant, l'écriture, le desin,etc., sont été satisfaisants et ce résultat fait honneur à la R Sœur Valade, qui est une institutrice accomplie et dévouée.

L'après-midi a été très intéressante et très agréable pour les visiteurs.

Les élèves sont bien vêtus et paraissent en bonne santé.

Je puis assurer que la plus grande attention est donnée, à cette école, aux besoins des élèves et que le progrès est visible; il fait plaisir à constater que les élèves montrent beaucoup d'intérêt pour leurs leçons et s'efforcent de faire du mieux possible.

Je vous envoie quelques specimens sur l'écriture, le dessin, etc...

J'ai l'honneur d'être, votre tout dévoué,

ALEX MCGIBBON,
Inspecteur.

NOTE DE LA RÉDADTION:—Il nous fait plaisir d'ajouter que la Revd. Sœur Valade, la Supérieure de l'établissement en question, est fille de notre ami, M. Roger Marion, député de Carillon.

UNE HISTOIRE NAVRANTE

Racontée par un capitaine bien connu de l'armée du salut

Tout son corps était mis à la torture par des douleurs rhumatismales et névralgiques — Il aurait préféré mourir, plutôt que de continuer ses souffrances.

Du "Post" Lindsay, Ont.

Peu de personnes ont le privilège de jouir de la confiance d'un cercle aussi nombreux d'amis et de camarades que le capitaine John A. Brokenshire, avec lequel le reporter du "Poste" eut dernièrement une entrevue à la maison de ses parents, à Rosedale, un joli hameau situé à la tête de la riviére Balsam, dans le comté de Victoria, où M. Brokenshire, père qui a soixante-dix ans, a rempli pendant vingt-deux ans le poste d'éclusier. Le capitaine Brokenshire, dont nous nous occupons dans cet article, a 34 ans, et il est bien connu et hautement estimé dans les principales villes d'Ontario, où il a séjourné en sa qualité de membre de l'Armée du Salut, à laquelle il a appartenu sept ans. Il a séjourné à Toronto, Montreal, Peterboro, Ottawa, Morrisburg et autres endroits, et il a fait quelque temps partie de l'orchestre ambulant. Voici les détails du cas du capitaine Brokenshire, dictés par lui-même:

"J'avais eu depuis quelques années des douleurs rhumatismales peu graves, assez fortes cependant pour m'obliger dans différentes occasions de renoncer à mon poste dans l'armée. Me trouvant à Morrisburg, il y a quatre ans, j'étais devenu impropre à tout travail, à cause des douleurs intenses que je sentais dans le bas du cou, les épaules, les bras et même dans tout le corps. J'avais des douleurs lancinantes dans les muscles depuis le bas de la tête jusqu'aux orteils. Je ne pouvait pas pencher la tête en avant quand même on m'eût offert tout l'or du monde, et le seul moyen de jouir d'un léger repos au lit, était de me mettre un oreiller sous l'épaule et de laisser pencher la tête en arrière. Pour sortir du lit, je devais me tordre et me rouler à cause d'une affection de l'épine dorsale. Dans l'opinion de mon médecin, je souffrais d'une névralgie et d'un rhumatisme réunis qui avaient envahi tout le corps. Il me fit des ordonnances' mais inutilement. Croyant mon cas désespéré, je résolus de retourner chez moi à Rosedale, mais le bruit et le mouvement du train me forçaient de descendre à Peterboro, où je restai alité trois semaines, après quoi je fis un effort herculéen pour atteindre la maison. En arrivant ma pauvre mère, en me voyant marcher péniblement avec deux cannes de la voiture jusqu'à la porte, ne put sempêcher de dire que j'avais l'air d'un viellard de 90 ans. Malgré les tendres soin dont j'étais l'objet chez moi, le mal allait toujour en s'aggravant. En janvier 1896, après des mois de tortures inouies, je me décidai à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, ayant tant lu dans les journaux sur les résultats favorables dus à leur usage. Pour être certain d'avoir l'article véritable, je m'adressai directement à la Compagnie de Médecine du Dr. Williams, à Brockville. Après en avoir pris deux boites, je constatai un léger changement pour le mieux, ce qui me rendait un peu de courage, et je continuai le remède jusqu'à douze boites. Avant d'avoir fini la sixième je pouvais me coucher seul et jouir d'une bonne nuit de someil. Je n'ai jamais joui d'une meilleure santé qu'aujoud'hui. Depuis ma guérison j'ai engagé plusieurs de mes amis à prendre les Pilules Roses du Dr. Williams pour différentes maladies, et dans chaque cas elles ont amené une guérison.

Voilà une exposé véridique et fidèle de mon cas; je le fais de mon propre mouvement et j'ai confiance que ceux qui liront ces lignes en feront leur profit. Si cela est nécessaire, je suis prêt à faire un affidavit pour confirmer les faits ci-dessus."

EXTINCTEUR

Nos notes locales annoncent un essai public, vendredi soir, d'une machine à combattre les incendies. L'appareil est très simple. C'est une espèce de bidon contenant un fluide formé de plusieurs produits chimiques. Quand l'incendie se déclare, le fluide, répandu sur les flammes, les éteint aussitôt. M E. H. Rogers, le chef de la brigade à Winnipeg recommande beaucoup l'emploi de cet extincteur, qu'on appelle le "Stempel Fire Extinguisher." Cet appareil a été employé avec succe dans un grand nombre de villes des Etats-Unis et du Canada.

TELESPHORE PELLETIER

— EPICIER —

Provisions. Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc., etc.

Assortiment complet dans toutes les spécialités mentionnées plus hau Une visite suffit pour s'en convaincre

PRIX LES PLUS BAS DU MARCHE.

On achète les produits de la campagne aux plus hauts prix.

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.
la 28-11-94

JOSEPH LECOMTE

Notaire Public.

TERRES A VENDRE.

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba. Argent à Prêter.

366 Rue Main - Winnipeg

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 13 Juin 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 15
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 15
Fromage	0 09	à 0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à 12½
Œufs en boîtes, la doz	0 16	à 0 18
Patates, le minot	0 75	à 0 90
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 00	à 0 60
Avoine, par minot	0 00	à 0 45
Orge "	0 45	à 0 45
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		95
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 00
Son, "		10 00
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, lère qual.	6 00 à	8 00
Foin pressé, par tonne	9 00 à	11 00

LIBRAIRIE

M. E. Keroack,

COIN DES RUES MAIN ET WATER,

En face de l'Hôtel Manitoba, Winnipeg

Cet établissement comprend un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, fournitures de bureaux, cadres, images, objets de piété, livres de prières, etc., etc., le tout à très bas prix à cause de l'importation directe.

Toute commande par la malle sera promptement exécutée.

Remise spéciale au clergé, aux commissaires et instituteurs. 1-8-98

PACIFIQUE CANADIEN

Dans l'Est

—VIA—

Les Lacs

Les Steamers Laissent Fort William

MANITOBA, chaque Mardi
ALBERTA, chaque Vendredi
ATHABASCA chaque Dimanche

Trains de raccordement de Winnipeg les lundis et jeudis à 16 heures p. m.

Taux très modérés pour Dawson et Atlin "via Rail and Ocean Rail and River."

Pas de désagréments par les trains du C. P. R.

Billets à destination directe et bas prix.

Pour plus d'informations, adressez-vous à

ROBT. KERR,
Gérant du traffic.
16-1-95 lno Winnipeg, Man.

Clarke Bros & Hughes

Continuateur de la Société

M. Hughes & Fils

Direc. de Funérailles et Embaumeurs. Tél. 1239 507, Rue Main

Vis-à-vis l'Hôtel de Ville.

Ouvert jour et nuit. W'PEG

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL PAYÉ - - - $2,000,000.00
FONDS DE RESERVE - $1,200,000.00

DIRECTEURS:

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste. Catherines.
T. Sutherland) Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET L COLOMBIE.

Winnipeg, Man .... C. S. Hoare, Géran
Brandon, Man. .... N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie. .... W. Bell "
Calgary, Alta. .... M. Morris.
Prince-Albert, Sask... Davidson R.
Edmonton, Alta .... G. R. F. Kirkpatrick,
Strathcona .... do
Vancouver, C. B. ...... A. Jukes,
Revelstoke, C. B Hearn A. R. B.
Nelson B. C. Lay J. M.

SUCCURSALES DANS ONTARIO:

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines Woodstock.
Hamilton Listowell
Toronto.. { Cor. Wellington St. & Leader Lane, Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts.
Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt, $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents dans le Klondyke:

Les traites peuvent être changées partout, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à tous ses postes des Territoires du Nord-Ouest, les échangera pour de l'argent comptant ou des marchandises.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

C. S. HOARE, Gérant.
la 28-11-94 Winnipeg

The Canadian Northern Ry. Co.

Prendra effet le 13 avril, 1899.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi, mer. ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi, jeu. sam.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 25	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00 / d19 30	Dauphin	d 9 15 / a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
No. 3. Vendr.		No. 4. Samedi.
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30
Lundi et mercr.		Mardi et jeudi.
21 10	Ethelbert	6 00
21 54	Garland	5 26
22 30	Pine River	4 54
23 00	Sclater	4 25
22 30	Cowan	4 00

D. B. HANNA, Surintendant.

ARGENT A PRETER

—SUR—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
BIELETS PROMISSOIRES,
CHATTELS MORTGAGES.

S'adresser à

THEO. BERTRAND,
Hôtel de Ville, St-Bonifac

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

GRAND ETALAGE

—DE—

Marchandises de Printemps

—CHEZ—

C. A. GAREAU

324 Rue Main - Enseigne des Ciseaux d'Or.

Assortiment Considerable

DE HARDES-FAITES

Examinez ces Prix:

HABILLEMENTS POUR HOMMES—$2.00, $2.75, $3.00, $3.75, $4.00, $4.50, $5.00 $5.50, $6.00, $6.50, $7.00, $7.50, $8.00, $8.50, $9.00, en montant.

PANTALONS EN TWEED, pour hommes—50c., 75c., 90c., $1.00, $1.25, $1.35, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50, $2.75, en montant.

PARDESSUS DE PRINTEMPS—$4.00, $4.75, $5.50 $6.00, en montant.

HABILLEMENTS POUR ENFANTS—de tous les prix—depuis $1, en montant.

Department des Chapeaux

Nous avons sans contesdit le plus grand assortiment de chapeaux de tous les magasins de Winnipeg, importé directement d'Europe, aux prix de 50c., 75c., $1,en montant,

UN STOCK IMMENSE

De vêtements de dessous, chemises, cols, collets, cravates—les dernières nouveautés de Paris, Londres et New-York. Un département d'habillements faits sur commande est attaché à l'établissement.

SATISFACTION GARANTIE

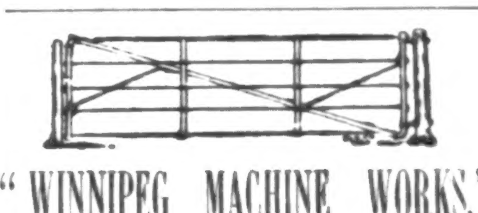


R. A. LISTER & CO., 232 rue KING

Winnipeg.

Manufacturiers d'ECREMEUSES et marchands de tous instruments nécessaires pour l'industrie laitière, pour la fabrication du beurre et du fromage. Correspondance sollicitée, en français ou en anglais

Envoyez-nous une carte postale avec votre adresse et vous recevrez notre liste des prix.



"WINNIPEG MACHINE WORKS."

Nos. 213 ET 215, RUE MAIN,

WINNIPEG.

Toutes sortes de réparations de Machines, **Jobs** de tous genres executés, grande attetnion donnee aux machines des cultivateurs et ouvrage fait promptement,

Aux Plus Bas Prix

Fabricants De...

Barrieres et Clotures de Fer

Bouilloires réparées et nettoyées. Machineries pour la fabrication du beurre et du fromage, une spécialité. Aussi Moulins à vent et pompes.

Satisfaction garantie et **Bas Prix** est notre **Motto**.

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco
Départ (quotidien) 1.00 p.m.
Arrivée (quotidien) 1.50 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche). 4.45 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche). 10.45 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchechement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi 10.50 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi 3.55 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

L'Ecremeuse Americaine

Est la plus simple, la plus durable et la meilleure à tous les points de vue.

Améliorations récentes. Ecrémage complet.

Matériel de laiterie et fromagerie, Engins, Bouilloires à vapeur, Pressures, Couleurs, Cotons et Boites à Fromage, etc. Toujours en main.

CANADIENS-FRANÇAIS,

Envoyez votre crême à la Beurrerie de Winnipeg. Elle entre dans sa troisième annee d'opération, et vous assure de grands profits, S'adresser à

S. M. BARRE, No. 240, Rue King Winnipeg.

Pour $1.50 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du Manitoba."

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No. 25

Le soir donc, sans rien dire au marquis, les deux dames après le diner, mirent leur chapeau et s'en allèrent, tout en se promenant, chez les Noirmont.

A leur grande surprise, elles ne les trouvèrent pas seuls et tombèrent à pic au milieu des Rocaresco: car c'était justement le soir où la comtesse avait combiné la petite scène que l'on sait. Georges venait de se lier à Zoé par l'acceptation dépitée que lui arrachait l'apparente perfidie de Gardella, lorsque le domestique ouvrait la porte du salon et annonça la marquise.

La comtesse ne put dissimuler un trouble involontaire. La présence d'Antoinette lui rappela subitement les quasi engagements pris vis-à-vis d'elle. La marquise, peu clairvoyante, ne vit et ne divina rien; mais Mademoiselle de Phébade n'eut besoin que d'un regard pour comprendre qu'un grave événement venait de s'accomplir. L'attitude triomphante de Madame Rocaresco et plus encore de Zoé, la colère nerveuse peinte sur le visage de Georges, enfin la tristesse de Gardella, tout l'avertit, et sa perspicacite, mise en éveil, la rendait tout à la fois vigilante et défiante..

"Que c'est aimable à vous! balbutia Madame de Noirmont, de nous arriver ainsi à l'improviste.

—Nous ne savions pas que vous aviez une soirée, dit sèchement Antoinette. Autrement nous ne fussious pas venues sans invitation.

—Je n'ai pas une soirée, repliqua la comtesse, ces dames sont ici dans la plus grande intimité."

Zoé et sa mère confirmèrent cette assertion. Malgré son ressentiment, Mademoiselle de Phébade tint compte des devoirs de la politesse et se montra, sinon affable, du moins strictement polie à l'égard des étrangères. Par contre, elle fut d'une gracieuseté exagérée avec Gardella, que sa douleur rendait insensible à tout.

Madame Apettini, sans aucune arrière-pensée, aborda franchement les banalités qui forment le fond des causeries mondaines, grâce à elle, Madame de Noirmont, de plus en plus embarassée, put avoir le temps de se remettse un peu. Elle ne voulait pas apprender brutalement à Antoinette les promesses par lesquelles son fils venait de se lier à Zoé, bien qu'elle comprit que ce fait ne pourrait demeurer secret, mais elle eut préféré la preparer petit à petit à cette nouvelle inévitablement pénible.

Madame Rocaresco et Zoé ne devinèrent pas ses intentions, et d'ailleurs, trop préoccupée de terrasser Antoinette, en qui elle pressentait une ennemie, Zoé ne remarqua pas que la comtesse se maintenait dans une réserve qui eût dû servir de base à sa conduite, et s'adressant, le sourire aux lèvres, à Mademoiselle de Phébade, elle lui dit à voix basse:

"Je veux que vous soyez, vous, ma meilleure amie, la première informée de mon bonheur. Je vais me marier."

Antoinette tressaillit, quoi qu'elle prévit un événement, elle ne s'attendait pas que les choses iraient avec cette rapidité. Sa pâleur atténuée par les ombres de l'abat jour qui, retenant la lumière sur un seul point, laissait la pièce dans une demi-obscurité, ne frappa l'attention de personne, bien que cette pâleur, dans l'émotion subie, eut pris des teintes livides. Ses lèvres contractées purent à peine se desserrer pour lui permettre d'articuler une réponse.

"Vraiment, fit-elle d'un accent sourd.,,

Zoé radieuse, continua: "Vous ne me demandez pas avec qui?"

Antoinette se contraignit.

—J'en juge à votre joie, ma chère."

Il y avait tant d'aigreur dans cette amicale appellation, que Zoé devina toute la souffrance de sa rivale et sa rancune, jusqu'ici sans cause positive, s'affirma. La certitude que son bonheur contrecarrait les desseins de Mademoiselle de Phébade ne la rendit que plus implacable.

Il est vrai, reprit-elle, que je vous ai déjà choisie pour la confidente de mes sentiments.

Elle chercha la main d'Antoinette et la serrant avec force:

"Vous comprenez ainsi mieux que toute autre, par conséquent, combien je suis heureuse."

Antoinette se dégagea de cette étreinte.

"Vous ne m'aviez pas fait supposer, ma chère, riposta-t-elle, que les choses étaient aussi avancées et se précipiteraient la de sorte. Je vous ai vue lundi cependant."

Zoé eut un sourire de béatitude.

"Dans les choses du cœur le temps n'a rien à faire. Lundi je n'en étais encore qu'aux espérances."

Elle s'arrêta dans un silence savant.

"Et aujourd'hui, insinua Antoinette sur un ton railleur, vous en êtes aux certitudes?"

Zoé sentit le sarcasme et repartit: "Vous le dites.

—Je vous en fais mes compliments"

De plus en plus triomphante et impitoyable, Zoé ressaisit dans sa main la main d'Antoinette, et la pressant de nouveau avec force:

"Je n'attendais pas moins de votre amitié et c'est, parce que je connais votre sincérité à mon égard, que j'ai tenu à vous apprendre moi-même la grande nouvelle."

Pour la seconde fois, Antoinette se dégage de l'étreinte de Zoé avec un empressement significatif. Cette dernière feignit de ne pas s'en apercevoir.

"Et c'est la comtesse qui vous a fait part des sentiments de son fils? demanda-t-elle la voix tremblante d'émotion et de colère.

—Non, elle n'a eu qu'à les ratifier."

C'était la vérité, mais interprétée dans le sens favorable à sa coquetterie et à son orgueil. Elle se fit caline et se penchant affectueusement vers sa compagne: "M. Georges..., je puis maintenant l'appeler ainsi, vient lui-même de demander ma main, peut-être s'est-il un peu hâté; mais que voulez vous, ma chère, le cœur subit difficilement un joug, et Georges s'est affranchi de cette obligation, plutôt consacrée par l'habitude que par la logique, dans l'excès...

Antoinette lui coupa la parole.

"......dans l'excès de son amour?"

Zoé fit un signe d'assentiment.

"Justement, vous le dites, dans l'excès de son amour."

Les minauderies dont elle accompagna cet aveu exaspérèrent Antoinette.

"Et Gardella, dans tout cela, qu'en faites-vous?"

Un regard de dédain fut la réponse de la moldave.

"Je disais bien que cette pauvre fille ne comptait pas et je n'ai jamais été réellement jalouse d'elle... C'eût été tout à la fois me faire injure et lui faire à elle trop d'honneur."

Antoinette commençait à ne plus se posséder.

"Eh bien, franchement, si vous voulez que je sois sincère, je vous avouerai que j'ai cru le contraire, et rien ne m'étonne plus que la conduite du comte, car je sais qu'il aime Gardella!"

Les deux jeunes filles causaient à l'écart dans une partie plus obscure du salon, assises aux côtés l'une de l'autre.

Zoé toisa Antoinette.

"Si je croyais que vous ne vous trompez pas, je réclamerais une explication de M. de Noirmont.

—Vous êtes libre."

Zoé ne devait pas être bien sûre de l'amour de Georges pour elle. De fait, la forme de l'acceptation du comte à la brutale proposition de la comtesse, ne la rassurait qu'à demi, aussi se serait-elle bien gardée de réclamer du comte l'explication dont elle menaçait Antoinette, de peur qu'il ne rompit les engagements qu'il avait à peu près contractés vis-à-vis d'elle, le couteau sur la gorge. Il lui paraissait plus sage de laisser le temps apporter sa consécration à ces liens, qu'elle se proposait de resserrer par tous les moyens en son pouvoir.

"Ce n'est pas répondre à la question que je vous pose: pourquoi M. de Noirmont n'aurait-il pas donné la préférence à Gardella s'il avait des motifs de me la préférer?

—Les motifs qu'un homme, dans sa situation, peut avoir pour agir comme il l'a fait son multiples.

—Cela étant, il doit vous être facile d'en citer au moins un

—A titre de supposition, je veux bien D'abord M. de Noirmont aurait pu céder au dépit."

Zoé tressauta.

"En vérité! Voilà qui est flatteur!

—C'est vous qui m'obligez à parler, ne l'oubliez pas. De plus, je me borne à des suppositions, veuillez vous en souvenir.

—Vous avez raison et j'ai tort. Continuez:

—Ce que j'ai dit suffit.

—Ce qui signifie que cette supposition est tout simplement une certitude."

Mademoiselle de Phébade se sentit à bout de patience et de contrainte: "Mon Dieu, j'aurais d'autant plus mauvaise grâce à vous contredire que vous ne vous trompez pas. Eh bien, oui, ma conviction est que le comte, en demandant ainsi inopinément votre main, a cédé à tout autre sentiment qu'à un sentiment de tendresse, et la raison en est, je vous le répète, que je sais qu'il aime Gardella."

Zoé prit le parti de rire de cette déclaration.

"Il vous a fait ses confidences!

—Non, pas à moi, mais à d'autres.

—Quelque soient ceux-là, ils ne se distinguent pas par la discrétion, et ce serait une charité de lui conseiller de mieux choisir ses confidents.

—Vous avez tous les titres pour lui rendre ce service, observa Antoinette."

La Moldave frappa le tapis du pied.

"Puisque vous en usez avec tant de franchise à mon egard, j'aurais le droit de vous imiter.

—Usez de ce droit.

—Vous m'y autorisez?

—Certes!

—Eh bien vous êtes ainsi malveillante envers moi, parce que mon mariage avec Georges vous contrarie.

—D'abord vous parlez de ce mariage comme d'un fait accompli, ce qui est peut-être prématuré. Ensuite que vous ai-je dit qui dénote de la malveillance et pourquoi serais-je malveillante?

—Je n'ai pas à vous l'apprendre, s'exclama Zoé sur un ton de réticence, qui revelait clairement ce qu'elle avait peine à taire."

(*A Suivre*)

UNE PUISSANCE

Contre la Grippe

LE "Vin Morin Créso-phates" est cette puissance qui détruit et fait disparaitre jusqu'aux moindres details ce mal, dont les conséquences malheureuses sont incalculables. SE VEND PARTOUT.